



MERCI À TOUS

adapei  am



Bulletin n°24
Jeudi 11 juin 2020

Déconfinés mais masqués !

Combien de personnes accueillies dans les établissements et structures de l'ADAPEI-AM ?

Territoire Riviera Nice Menton

Structures	Personnes accueillies
FH Menton	22/39
FDV La Madeleine	21/18
FH La Madeleine	15/29
FH Torrini	22/22
FH Les Lucioles	23/39
FE Nice	24/31
SAVS Nice	14/15 + 2 stagiaires
FE Menton	7/10 + 2 stagiaires
SAVS Menton	14/15 + 2 stagiaires
MAS des Fontaines	54/55
MAS de Canta Galet	44/48
Esatitute Nice Ateliers Jean Médecin	56/160
Esatitute Nice Ateliers De Alberti	38/194
Esatitute Menton	35/127
CAJ TRNM	20/64

Territoire Ouest Azur

Structures	Personnes accueillies
FH La Siagne	30/38
FH Epanour	25/32
FE TOA	56/56
SAVS TOA	34/35
FDV Darty	21/23
FH Darty	11/13
FDV Le Roc	23/27
FH Le Roc	23/25
FDV Les Palmiers	19/19
FAM Les Palmiers	23/23
FV Malbosc	83/91
CAJ TOA	28/56
Esatitute La Siagne	100/143 dont 6 SAS
Esatitute Cannes	61/121 +2 TH Antibes dont 2 SAS
Esatitute Antibes	97/156 dont 2 SAS
SESSAD	28/28
SESSAD socio pro	12/12
IME SEES	9
IME SIPFP	15

**CHIFFRES AU
10 JUIN 2020**

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°24 - Jeudi 11 juin 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Info Santé : 1 salariée confirmée au COVID-19*

*Nouvelle série de tests négatifs

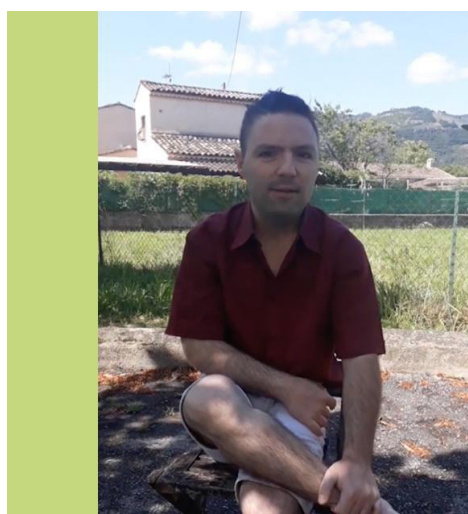
Les tests réalisés la semaine dernière sur 28 professionnels et 31 personnes accompagnées d'un établissement se sont tous révélés négatifs.

L'ADAPEI-AM continue d'appliquer les mesures de précaution en cas confirmé au Covid-19 d'une personne accompagnée ou d'un professionnel.



Découvrez le témoignage de Bodric Vélardo, travailleur à Esatitudo La Siagne

Le 25 mai dernier, Bodric Velardo a repris le chemin de l'atelier de sous-traitance en électricité et électronique à Esatitudo La Siagne. Il explique, dans une vidéo publiée sur le site Internet Unis & Solidaires de l'Unapei, les conditions de son retour au travail et évoque son confinement en colocation au foyer éclaté à Antibes.



PAROLES
déconfinées

Bodric V.



<https://unisetsolidaires.unapei.org/>

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°24 - Jeudi 11 juin 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Les news du réseau

Lancement du 0 800 360 360, le N° d'appel national pour répondre au besoin d'accompagnement des personnes en situation de handicap et des aidants

Le secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées a lancé le numéro d'appel national, promis par le Président de la République lors de la Conférence nationale du handicap.

Le 0800 360 360 s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux aidants en grande difficulté et sans solution dans le cadre de la crise, qui ne savent pas à qui s'adresser, ou dont la situation nécessite des réponses coordonnées ou de proximité. Il est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Le numéro national renvoie sur des équipes territoriales, des « communautés 360 » composées des acteurs locaux, notamment associatifs, impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées, et de la Maison départementale des personnes handicapées. Ce sont les associations gestionnaires d'établissements et services pour personnes handicapées mais aussi les associations de personnes, l'hôpital, le médecin de ville, les réseaux de solidarité... Les communautés mettent en commun ressources et capacités d'innovation pour proposer des solutions d'accompagnement pour chacun.

Le numéro est mis en place, avec la mobilisation des Agences régionales de santé et des Conseils départementaux, dès la semaine du 8 juin sur 24 départements (dont les Alpes-Maritimes) et 6 régions pilotes, dont la Nouvelle-Aquitaine, où se déroule le pré-lancement. Les autres régions ouvriront progressivement leurs « communautés 360 » au cours du mois de juin.

Une plateforme d'écouterants nationaux sera également mise en place le 8 juin : elle agira comme « filet de sécurité » pour les appels ne pouvant pas être pris par les équipes territoriales.

👉 L'Unapei craint que les moyens alloués à ce dispositif ne soient pas à la hauteur des besoins réels et que ce numéro vise à reconfigurer l'offre médico-sociale de façon précipitée. Dans une interview publiée sur le site Internet de l'Unapei, le Président **Luc Gateau** a déclaré : « Ce numéro nous est présenté comme devant proposer des solutions à ceux dont les besoins se sont fait jour pendant la crise. Mais qu'en est-il de ceux dont les besoins étaient déjà identifiés avant la crise et qui attendent ? Pour eux, l'absence de solutions est due à l'absence de moyens. Pour eux, le gouvernement ne donne pas de réponse. (...) Il ne s'agit pas trouver ici et là des bouts d'accompagnement composite et estimer que pour les cas les plus complexes cela peut tenir lieu d'accompagnement. Nous réaffirmons avec force que la qualité de vie des personnes et des familles, l'accompagnement choisi et la recherche du maximum d'autodétermination des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif demande des moyens et doit être financée par la solidarité nationale ! ».

👉 **Joffrey Henric**, Directeur Général de l'ADAPEI-AM, participe vendredi 12 juin, à une table ronde en audio-conférence sur ce dispositif, en présence de Sophie Cluzel et de représentants d'associations locales.

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°24 - Jeudi 11 juin 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Les Esat bénéficieront d'un financement exceptionnel jusqu'à fin juillet

L'État s'est engagé à financer jusqu'à fin juillet la rémunération garantie des travailleurs des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Pour soutenir la reprise progressive d'activité des Esat, et sécuriser les travailleurs en situation de handicap, l'Etat continuera à compenser intégralement le salaire des travailleurs. Les personnes à risque de développer une forme sévère du Covid-19 pourront donc rester chez elles.



Dans le cadre du déconfinement, les ESAT ont amorcé leur reprise d'activité depuis le 11 mai dans le respect des conditions d'organisation du travail protégeant la santé et la sécurité des travailleurs en situation de handicap.

Le redémarrage des activités économiques des ESAT est progressif, lié au contexte de reprise des entreprises, et certains secteurs continuent d'être soumis à des restrictions législatives ou règlementaires liées à la crise sanitaire (restauration).

Aussi, pour soutenir l'équilibre économique des ESAT durant cette période de reprise progressive, et continuer à garantir le même niveau de salaire aux travailleurs dont l'activité n'aurait pas totalement reprise ou resterait suspendue, l'Etat continue à maintenir toutes les aides aux postes, et prolonge sa mesure exceptionnelle de soutien, en assurant le remboursement des salaires des travailleurs versés par les ESAT jusqu'à la fin du mois de juillet.

Cette mesure exceptionnelle de 100M€ sur la période marque l'engagement de l'Etat auprès des gestionnaires d'ESAT et de leurs travailleurs, pour préserver l'insertion professionnelle des travailleurs et l'équilibre économique des établissements qui les accompagnent.



Les news dans nos établissements

Focus sur le retour des travailleurs d'Esat détachés en Entreprise sur Nice et Menton

Depuis la seconde période de déconfinement et la réouverture des ESAT, le retour des travailleurs en contrat de Mise A Disposition (MAD) dans des entreprises s'est opéré de manière progressive.

Avant toute reprise, Aurore Dunand, Chargée de formation sur Menton, et Caroline Nault, Chargée du suivi des MAD sur le Territoire Riviera Nice Menton, ont procédé à des pré-visites en entreprise, indispensables pour vérifier les protocoles mis en place afin d'assurer aux travailleurs une reprise dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des règles sanitaires. Tout a été inspecté : port du masque ou de visièrre, lavage des mains au gel hydro alcoolique, application des gestes barrières, respect de la distanciation physique ...

Dès le 18 mai, une dizaine de travailleurs ont repris le chemin de leur entreprise en MAD.

D'ici la fin du mois de juin, toutes les MAD seront opérationnelles sur le secteur de Nice et Menton, à l'exception de deux entreprises qui n'ont pas repris leur activité.

Trois entreprises, 2 sur Nice et 1 sur Menton, ont rompu définitivement ou momentanément leur contrat de mise à disposition pour raison économique.

Aurore et Caroline multiplient les visites sur site pour recueillir, le plus rapidement possible (souvent lors de la reprise) les premiers retours après ces semaines d'arrêt.

La plupart des travailleurs ont manifesté une grande envie de retourner au travail. L'accueil a été positif au sein de l'entreprise.



Il était une fois, sur les terres du Château de Malbosc

par Nacéra Saad, animatrice

Tom suit son grand-père dans la montagne. Il peine à le rattraper avec ses petites jambes. Ils ont laissé la mer en contrebas, loin derrière. Le petit garçon est épuisé.

« Papy, attends, raconte-moi une histoire ! ».

Il fait mine de réclamer une histoire pour que son grand-père arrête sa marche. Il sait qu'il est vite épuisé et ne peut parler en même temps qu'il gravit la montagne.

« Je n'ai pas d'idée », répond celui-ci bourru. « Parle-moi de ce château, là-haut ! Qui sont-ceux qui y habitent ? Quelle est leur histoire ? ». Son grand-père s'arrête, le regard fixé sur le château, il semble parti loin. Tom l'interpelle : « Papy que se passe-t-il ? Papy ! » insiste l'enfant.



Son grand-père se tourne vers lui : « Es-tu vraiment sûr de vouloir connaître cette histoire ? Ce n'est pas une histoire ordinaire ».

« Oui papy » dit l'enfant, soudain absorbé par cette entrée en matière.

« Assieds-toi alors. Il était une fois un château dans une forêt maudite... »

« Maudite : que dis-tu papy !?! »

Oui maudite, tel est son nom. Au cœur de cette forêt, vivait un groupe d'habitants qui avait pour mission de dompter les forces obscures qui peuplaient la forêt maudite.

Chaque jour, il redoublait de patience et d'effort pour pacifier les esprits maléfiques qui peuplaient la sombre forêt.

Leur mission était simple : entreprendre, avec le sourire, une volonté de fer, de la bonne humeur et une infinie bienveillance les uns envers les autres, un échange avec les forces vives qui peuplent les abords du château.

Pour les accompagner dans cette mission, un étrange personnage : Nacéra. Une sorte de guide forestier, polyglotte, notamment spécialiste dans la langue des citrus sinensis, cucurbita pepo, grant consolde et autres herbes folles, comestibles ou non.

La mission première de notre fine équipe est la mise en pots de cette masse marron que



l'on retrouve parfois sous nos pieds ou entre nos orteils lorsque l'on oublie de sortir chaussé. Certaines personnes appellent cela la Terre Nourricière. Il faut d'abord travailler avec elle main dans la main (et tenir la terre main dans la main n'est pas une mince affaire, vous pouvez me croire !), la choyer, la dorloter afin que nos amis pensent qu'elle offre, quand elle le veut bien, des fleurs aux couleurs et aux senteurs uniques, et parfois aussi des fruits goûteux.

Rien n'est acquis d'avance. Chaque investissement doit payer, même le plus petit. Un simple regard posé sur le jardin, ferait dit-on des merveilles.

Notre fine équipe, composée de Nadine, Soraya, Mathieu, Nicolas, Patrick, Jeanne, Caroline, André, et Marez ressent le contact avec la terre.

La forêt de Malbosc étant magique, sa terre les sort du temps et décharge leurs tensions, le calme alors les envahit. Armée d'un but, le jardin, notre équipe de gardiens de la forêt s'organise, coopère : à chacun sa tâche et son savoir-faire.

Ils bêchent, arrachent les mauvaises herbes, font des semis, taillent, arrosent... Lorsque les graines germent, nos amis sont fiers de ce qu'ils ont réalisé.



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°24 - Jeudi 11 juin 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Les plants qui sont repiqués en terre sont autant d'offrandes à la Forêt de Malbosc pour l'apaiser et obtenir ses grâces. En retour, lorsque la forêt les y autorise : ils cueillent la menthe et autres herbes aromatiques, les fleurs... Un beau jour, notre équipe se sentit ragaillardie et ambitionna de prélever des oranges du domaine de Malbosc. Malheur à eux, ils ignoraient que la forêt avait jadis interdit à quiconque de s'approcher des orangers.

Nacéra, qui pourtant parle le langage de nos citrus sinesis, omit de les consulter. Et c'est ainsi que Myriam, Nadine et Soraya, armées de paniers, se mirent à cueillir toutes les oranges.

Les conditions d'hygiène pour la préparation de la confiture sont drastiques. Chaque orange est nettoyée, mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que cela ne suffit pas à délier le maléfice qui les entoure. Elles épluchent, épépinent et coupent les oranges. Elles font cuire la confiture, ravies de la mettre dans de jolis pots.

Au moment de la dégustation, elles comprirent la malédiction de Malbosc : chaque orange était amère. La confiture, bien que sucrée, restait amère !

Aucune recette ne pouvait enlever l'amertume.

**Si vous vous croyez courageux, venez affronter tous les dangers.
Entrez dans le domaine du château et goûtez la confiture amère de Malbosc !**



Contactez Nacéra Saad pour réserver votre pot,
nsaad@adapeiam.fr

La recette de cette vente servira à financer une sortie spéciale pour nos jardiniers talentueux.

Les tarifs : 3.50€ le petit pot et 4€ le plus grand

Quantité limitée !

Retrouvez l'intégralité des informations liées
au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr

Siège social
Nice La Plaine 1, Bât. B2
Avenue Emmanuel Pontrémoli
06204 NICE cedex 3
Tél. : 04 93 72 76 70
www.adapeiam.fr



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades